

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	2ème
Nom de site		Numéro	T176A6
Adresse du site	104, rue de Richelieu	Hauteur	R+10 (27.77m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (2100MHz et 3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	17/07/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/07/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	17/08/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antenneur pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G/4G/5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 310°, 60° et 150°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et accès terrasse entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 310° < 5V/m - 60° < 4V/m - 150° < 5V/m 5G (3500): 310° < 4V/m - 60° < 4V/m - 150° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	32.06m pour les antennes à faisceau fixe 32.17m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

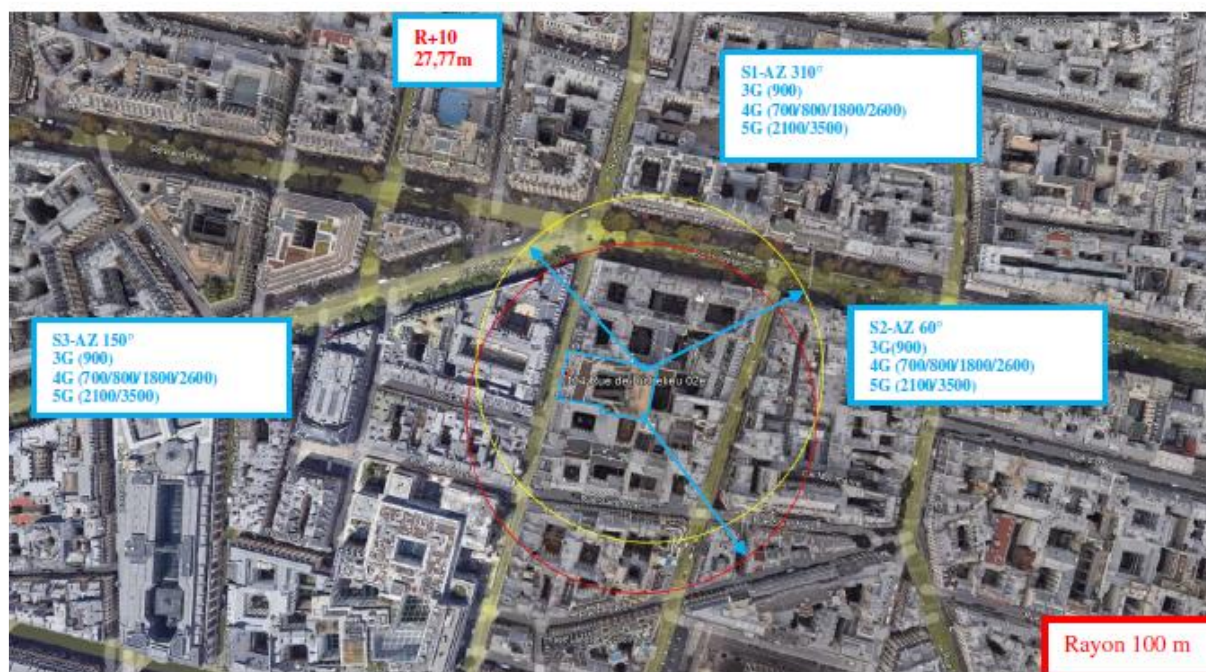
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur 2 mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

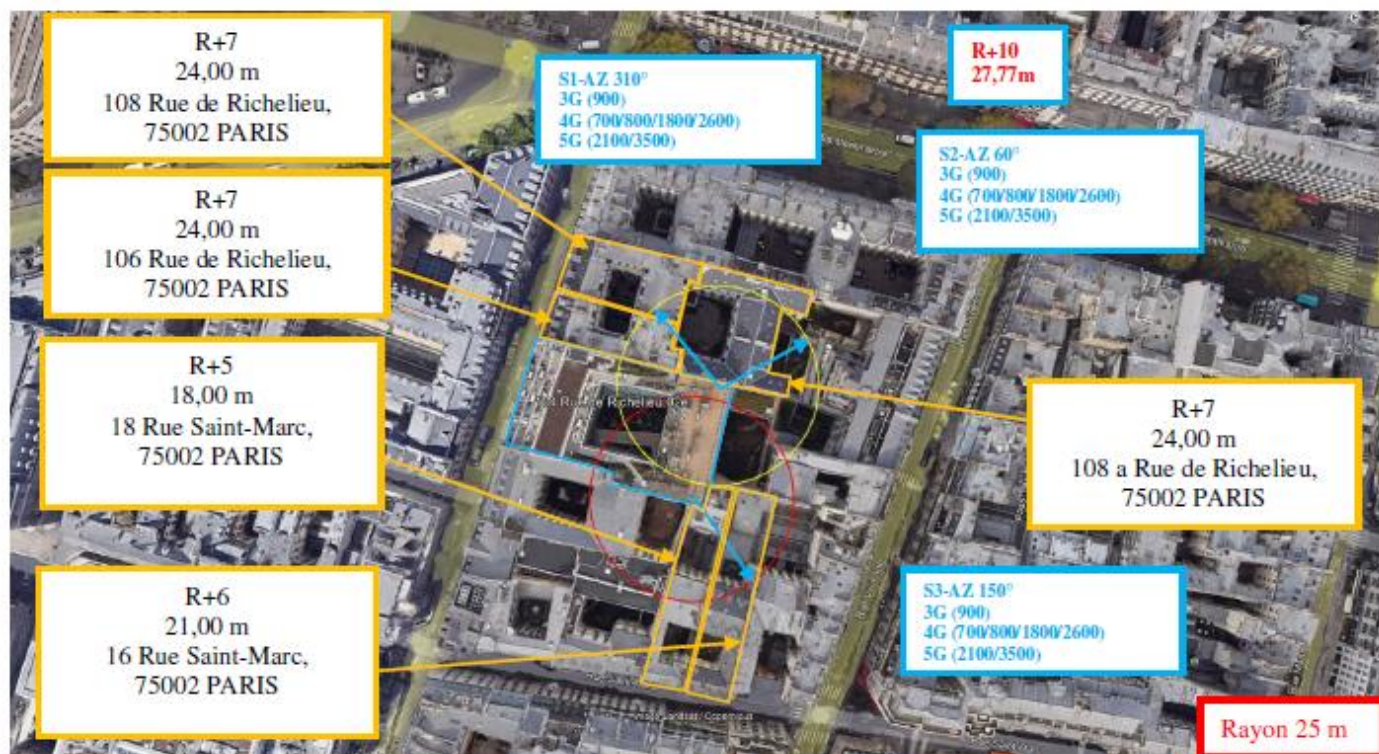
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 104 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS--2E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

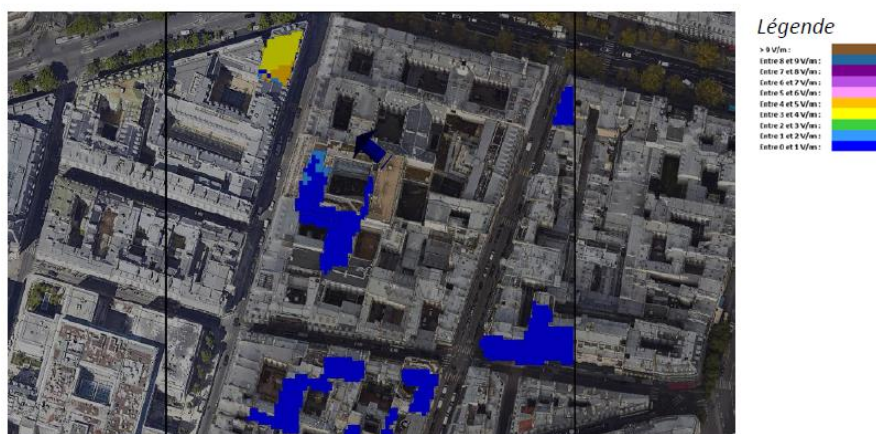
	Azimut 310°	Azimut 60°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 310°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 104 RUE DE RICHELIEU 75002 PARIS--2E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

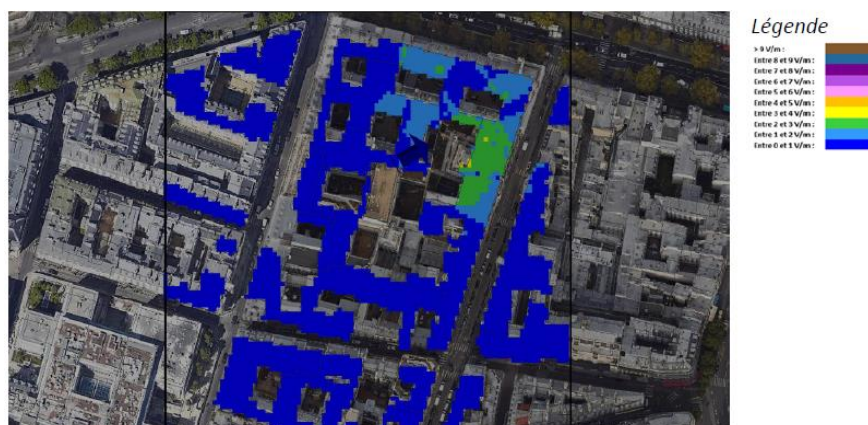
	Azimut 310°	Azimut 60°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 60°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté vue n°1 :

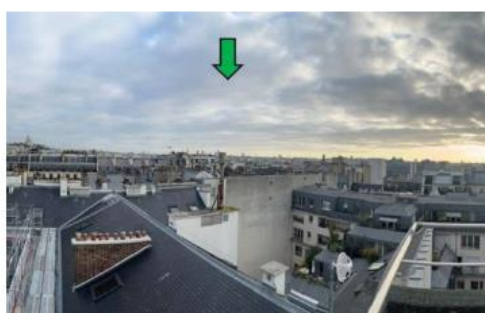


Vue des Azimuts

Azimut 310° :



Azimut 60° :



Azimut 150° :

